Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille COUDROY-DESMET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de LÉONIE-AIMÉE COUDROY, décédée à Roubaix, le 27 février 1880, à l'âge de 3 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE, qui auront lieu le dimanche 29 courant, à 4 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 13.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 1er mars 1880, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur HENRI-LÉON CARRETTE, décédé à Paris, le 27 février 1879, dans sa vingt-cinquième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré le mardi 2 mars 1880, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos des âmes de Monsieur DENIS-NARCISSE-JOSEPH SALEMBIER, décédé à Roubaix, le 20 février 1879, dans sa quatre-vingtième année, et de son épouse Dame HENRIETTE-MARIE-JOSEPH MULLIEZ, décédée à Roubaix, le 21 avril 1873, dans sa soixante-deuxième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au Maître Autel de l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 1er mars 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame LUDIVINE-HENRIETTE LECONTE, veuve de Monsieur THÉODORE VANDAMME, décédée à Roubaix, le 24 janvier 1880, à l'âge de cinquante-cinq ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 1er mars 1880, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE FOUREZ, époux de Dame ÉLÉONORE-JOSÉPHINE JILLON, décédé à Roubaix, le 31 janvier 1880, dans sa 78e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les Religieuses de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs invitent leurs anciennes élèves à venir assister à l'OBIT SOLENNEL qui sera célébré dans la chapelle du Pensionnat, rue du Vieil-Abreuvoir, le jeudi 4 mars, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur l'abbé JEAN-BAPTISTE-DÉSIRÉ DEBRABANT, fondateur et directeur général de leur Congrégation, pieusement décédé, à Douai, le 18 février 1880. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église de Croix, le lundi 1er mars 1880, à dix heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle CLÉMENTINE DÉCOTTIGNIES, décédée à Croix, le 25 janvier 1880, à l'âge de trente-six ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 1er mars 1880, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE DUBURCQ, veuf de dame VIRGINIE LAMARQUE, décédé à Roubaix, le 25 février 1879, dans sa soixante-neuvième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 20911

LA LANGUE POUL

On lit dans l'*Emancipateur* de Cambrai :

« ... En bouquinant sur les quais, vous pourriez tomber sur une brochure du général Faidherbe intitulée : *Essai sur la langue Poul* (1).

» N'allez pas croire, ignorant lecteur, qu'il soit ici question de l'interressant volatile qui fait la richesse et l'ornement de nos basses-cours. Qui ne sait que la langue Poul se parle dans une tribu de singes en train de se *transformer* en hommes, laquelle tribu est voisine du Sénégal, où le général fut jadis gouverneur ?

» Dans la préface dudit livre, vous pourrez lire ces ineffables choses !

» Il y a un grand nombre de millions d'années, nos ascendants, les premiers êtres vivants, étaient de simples petites masses d'albumine sans formes déterminées, s'accroissant par juxtaposition et se multipliant par segmentation, par conséquent sans organes spéciaux... etc. »

« Et il y en a comme ça plusieurs pages où le savant général vous conduit à travers les millions de siècles, tout à fait comme s'il y avait assisté, indiquant à quelle époque précise ces *masses d'albumine* se sont transformées en *sacs*, ces sacs en *bêtes* d'abord fort rudimentaires, lesquelles bêtes se perfectionnent lentement mais sûrement jusqu'à devenir des singes, et les singes des hommes.

» Voilà comme quoi, en remontant par l'imagination des différentes époques appelées par l'auteur : *pliocène, mocène, éocène, triasique, permienne, dévonienne, silurienne*, etc., au lieu du brillant général qui est devant vous, vous pourrez ne voir qu'*une petite masse d'albumine sans forme déterminée*. Cette masse d'albumine, d'abord devenue *sac*, puis enfin si prodigieusement perfectionnée a maintenant des épaules et des épaulettes à gros grain. »

La belle chose que le transformisme !...

PREMIÈRE COMMUNION

LA MAISON DU

Grand BON MARCHÉ

2 & 4, Grande-Rue & Grande-Place,

ROUBAIX

Met en vente un assortiment immense de jolis costumes complets de

PREMIÈRE COMMUNION

Nous recommandons spécialement l'attention de l'acheteur sur la qualité garantie de nos draps, la parfaite élégance de notre coupe, la variété de nos modèles et les soins tout particuliers apportés au fini de nos vêtements.

L'entrée étant libre, nous prions les acheteurs de vouloir se renseigner avant de faire leurs achats.

Bon Marché Exceptionnel

Prix-Fixe. — Confiance.

La collection d'échantillons est mise à la disposition du client et un coupeur se rend à domicile pour prendre les mesures. 20907

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

(1) *Essai sur la langue de Poul*, grammaire et vocabulaire, par le général Faidherbe, président de la Société d'antropologie de Paris. Brochure in-8 de 130 pages. Voir la Revue littéraire de l'*Univers*, du 25 juin 1877, p. 168.

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

28 *Février* 1848. — Les membres du Comité central de l'Association pour la défense du travail national adressent à tous leurs commettants une circulaire pour les engager à maintenir le travail dans les ateliers ; mais la position de la place de Roubaix ne permettait pas de répondre complètement à cet appel. L'absence de toute vente, la déclaration de quelques faillites et la circonspection motivée des banquiers, annonçaient une réduction prochaine et notable du travail. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. I, p. 195.

29 *Février* 1848. — L'existence du Gouvernement provisoire et du nouveau ministère est proclamée à Roubaix. La République ! Le nom effraya d'abord, mais bientôt on envisagea l'événement avec moins de terreur et il y eut ici, comme partout ailleurs, beaucoup de républicains du lendemain. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. IV, p. 32.)

Belgique

— TOURNAI. — Mgr Du Roussaux, évêque d'Euménie, sera sacré à Malines, par Son Eminence le cardinal Dechamps, probablement le dimanche de la Passion.

FAITS DIVERS

— On lit dans le *Journal du Hâvre* :

» Le steamer français *Marguerite Franchetti*, entré hier, venant de Hambourg, a rapatrié le second capitaine, les matelots et le mousse, provenant de l'équipage du brick-goëlette *Eugène*, d'Audierne.

» Ce navire avait quitté Dunkerque à destination de Brest, avec un chargement de charbons ; il se trouvait, le 16 février, vers deux heures du matin, bâbord amures, en vue du feu de Starpoint, lorsqu'il a été abordé par le trois-mâts anglais *Oronto* de Saint-John (New-Brunswick.)

» Au moment de l'abordage l'équipage du brick a sauté sur le navire abordeur à l'exception du capitaine, qui, n'ayant pu se sauver à temps, demanda qu'une embarcation vînt lui porter secours.

» Mais le trois-mâts anglais ne tint aucun compte des appels du capitaine, et continua sa route.

» Un instant après, le malheureux capitaine était englouti dans les flots, avec l'*Eugène*. »

— On lit dans l'*Echo des Vallées* :

« Lundi soir, vers dix heures et demie, le roulement du tambour jetait l'émoi dans la ville.

» L'incendie dévorait les hautes herbes du Bedat. Il n'y a pas d'illumination qui puisse rivaliser avec le magnifique coup d'œil qu'offrait la montagne en feu.

« Les lueurs de l'incendie projetaient leurs teintes multicolores sur la ville, tandis que d'épaisses colonnes de flamme et de fumée s'élevaient dans les airs à une hauteur considérable.

» L'incendie était aperçu de loin ; ainsi, de Tarbes on a cru que le village de Montgaillard était en feu.

» Par intervalle, le vent soufflait avec force.

» Plusieurs hectares de terrain ont ainsi été consumés en quelques instants.

» Il est à présumer, comme en 1876, que le feu a été mis par un berger des environs pour s'assurer bientôt de gros pâturages.

» A onze heures et quart, l'incendie était complètement éteint. Quelques personnes courageuses avaient gravi la montagne pour arrêter, si c'était possible, le progrès des flammes ; mais la chaleur excessive qui se dégageait de l'immense brasier a paralysé cette bonne volonté en ne permettant pas d'approcher du lieu du sinistre. »

— Un fait curieux a eu lieu le 30 janvier dernier à Montreal, au Canada. Une locomotive a franchi le fleuve Saint-Laurent, en ce moment couvert d'une épaisse couche de glace sur laquelle on a posé des rails afin de faciliter le trafic et la circulation d'une rive à l'autre.

— On écrit de Saint-Gilles, (Gard) 15 février. — « M. Bessières, adjoint, faisant fonctions de maire à Saint-Gilles, voulant prouver que la municipalité de cette ville n'est absolument pour rien dans l'odieux scandale qui s'est produit à l'occasion du mardi-gras. (Promenade sur une charrette d'un mannequin habillé en roi, attaché à une potence, autour de laquelle quelques mauvais drôles chantaient des chansons obscènes et impies), vient d'écrire une lettre à ce sujet aux journaux de Nîmes.

» Dans cette lettre, M. Bessières proteste énergiquement contre ces actes scandaleux, qu'il repousse, dit-il, avec indignation. Il en laisse la responsabilité tout entière au commissaire de police de Saint-Gilles, et demande contre ce fonctionnaire par trop complaisant des mesures disciplinaires. »

— Plusieurs journaux annoncent que l'individu arrêté à Saint-Jean-de-Bournay (Isère) et qu'on avait un instant pris pour Walder, a été envoyé à Paris, afin d'être confronté avec les habitants de la place Beauvau. D'autres disent que Mme Lagrange et le garçon de laboratoire Feuti sont partis pour Lyon, afin d'examiner le prisonnier.

Rien de tout cela n'est vrai. L'individu arrêté est toujours là-bas, et ni Mme Lagrange, qui habite Vernon, ni Feuti, qui depuis longtemps a quitté la pharmacie, ne sont allés le voir.

Du reste, la justice n'a jamais cru sérieusement que cet homme fût Walder. Ce qui a attiré l'attention sur lui, c'est qu'après s'être fait délivrer par le commissaire de police du quartier Saint-Pothin un livret de coiffeur, au nom de Vandœuvre, il est allé à la Guillotière en demander un autre au nom de Ratuy, puis à Saint-Jean-de-Bournay, où il s'est fait appeler Boudier.

Lorsque les agents Robin et Perrotin sont allés lui demander des explications sur cette abondance de noms, il leur a dit :

— Vous me prenez donc pour Walder. Je l'ai connu, c'est vrai. Je suis allé en Amérique avec lui, mais je ne suis pas son complice, etc.

Puis, tirant un rasoir de sa poche, il essaya de se couper la gorge.

C'est là ce qui a fait croire aux agents qu'ils étaient en présence de l'assassin tant cherché. Mais d'après ce qu'on connaît de son signalement, il ne ressemble en rien à Walder. Nous disons « d'après ce qu'on connaît, » car le parquet de Lyon n'a pas même jugé nécessaire d'envoyer à Paris la photographie de Boudier.

Les renseignements recueillis par l'enquête donnent lieu de supposer que cet homme serait un repris de justice condamné pour fabrication de faux billets de banque, et qui aurait, jusqu'à présent, échappé à la justice.

— Un petit étang rempli de poissons vient d'être dépeuplé par la foudre ; ce curieux incident s'est produit à Seck, dans le grand duché de Nassa. Le *Nassauer Bote* raconte que pendant une nuit d'orage terrible, accompagné d'une tempête de grêle, la décharge électrique tomba sur un petit vivier où se trouvaient de nombreuses espèces de poissons appartenant au pasteur de la paroisse.

Le lendemain matin, on les trouvait tous morts, flottant à la surface. Leur apparence était celle de poissons bouillis, et leur chair tombait en morceaux quand on les touchait exactement comme celle de poissons cuits.

On n'apercevait aucune lésion interne ni externe ; les écailles étaient intactes, et la vessie natatoire, encore pleine d'air, avait été préservée.

L'eau du bassin était trouble et vaseuse lendemain de l'orage comme si la foudre venait de l'agiter.

REVUE DES SCIENCES

La loi récente sur l'enseignement obligatoire de la gymnastique dans les établissements d'instruction. — Opportunité du réveil de cette question d'hygiène pédagogique. — Retard dans lequel nous sommes à cet égard par rapport aux nations voisines — La gymnastique en Suisse, en Hollande, en Allemagne, en Suède. — Les trois aspects de l'éducation des muscles. — Ses rapports avec les âges — Son rôle dans l'éducation physique — La gymnastique scolaire dans les différents pays de l'Europe. — Son état en France. — La gymnastique et les programmes. — Nécessité de donner à cet intérêt du temps, de l'argent et de la considération. — L'attrait et l'émulation, pivots de la gymnastique scolaire.

Une loi promulguée récemment rend l'enseignement de la gymnastique obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons dépendant de l'Etat, des départements et des communes ; mais il est plus long à organiser qu'à décréter, et un délai de deux ans, qui ne semblera sans doute pas superflu, doit s'écouler entre la promulgation de cette loi et sa mise en vigueur. Tous les hommes qui ont souci des intérêts de la race et de sa vigueur physique ne peuvent manquer d'applaudir à cette introduction de la gymnastique dans l'école. Il est positif que nous étions en France singulièrement en retard sur les nations voisines et qu'il n'était que temps de donner à l'enseignement de la gymnastique une organisation sérieuse. Des lois de la nature de celle-ci ont le privilége de ne pas rencontrer des contradicteurs et l'unanimité avec laquelle elle a été votée montre assez qu'elle répond à un intérêt universellement senti.

Quand on compare, en effet, l'état misérable où en est la gymnastique chez nous, malgré les efforts louables qui ont été tentés pour en restaurer le goût et en répandre les pratiques, à son état prospère et à sa solide organisation dans les pays limitrophes du nôtre, on éprouve un sentiment pénible et on se demande pourquoi cette éducation méthodique des muscles est aussi peu avancée chez nous.

La Suisse peut nous servir de modèle sous ce rapport. Elle a une société fédérale de gymnastique composée de sections nombreuses reliées par un organe particulier, le *Gymnaste*, tenant alternativement ses réunions dans des localités diverses et apportant, avec une émulation salutaire, le goût de ces exercices si salubres et j'oserai dire en même temps si moralisateurs. J'ai pu constater, dans un voyage d'étude que j'ai fait dans les divers cantons de la Suisse en 1871, les résultats remarquables de cette organisation que je n'ai pu m'empêcher d'envier pour mon pays. Quand donc cette idée si juste que la gymnastique est une sauvegarde pour les mœurs, en même temps qu'une nécessité pour le développement des muscles, prendra-t-elle chez nous racine dans l'opinion ? La loi qui vient d'être votée par le Sénat y contribuera certainement et, à ce titre, elle est la bienvenue. Ces fêtes gymnastiques, reflet de celles dans lesquelles se complaisaient les anciens qui n'avaient pas pour la force physique le dédain prétentieux et malavisé avec lequel nous l'envisageons aujourd'hui ont d'ailleurs pour autre résultat de raviver le sentiment du patriotisme. C'est aux accents d'hymnes nationaux, et sous l'abri du drapeau suisse que les gymnasiarques réunis à Olten en 1871 ont ouvert leurs joûtes pacifiques. De même aussi n'avons-nous pas vu l'entrevue de Gastein fournir aux sociétés de gymnastes, dans leur réunion de Braun, en Moravie, une occasion de manifestations patriotiques ? On ne saurait douter que la diffusion du goût de la gymnastique et la popularisation de la musique, ces deux arts fondés sur le rhythme et qu'il ne faudrait jamais séparer, ne soient de puissants moyens de moralisation et de régénération populaires. Quel bénéfice en effet que ces heures de vie à l'air libre, d'exercices fortifiants, d'animation salutaire, enlevées à l'ennemi, c'est-à-dire à la fréquentation des cabarets et à l'atmosphère non moins délétère des clubs ! L'alcoolisme trouverait certainement dans la restauration du goût du gymnase un de ses correctifs les plus puissants. On n'y songe pas assez et j'appelle une fois de plus sur cette idée l'attention des sociétés de tempérance.

La gymnastique peut être définie : l'éducation des muscles. Elle leur donne la force, l'agilité, la précision et l'harmonie : la force sans laquelle, serviteurs impuissants, ils ne peuvent remplir convenablement l'office auquel la nature les a destinés ; l'agilité qui leur permet de développer leur action sans lenteur et d'exécuter les ordres de la volonté, quelque rapides qu'ils soient ; la précision sans laquelle ils ne fournissent que des mouvements gauches et désordonnés ; l'harmonie qui leur est nécessaire pour assurer la régularité des formes et la grâce des attitudes. La gymnastique est donc un élément indispensable de l'éducation physique ; c'est de plus un puissant moyen de conserver la santé ; elle offre enfin au médecin des ressources d'une efficacité réelle pour combattre un grand nombre de maladies. Tels sont les trois aspects sous lesquels elle peut être envisagée : gymnastique éducative, gymnastique préservatrice, gymnastique curative.

On croit faussement que la gymnastique ne convient qu'aux enfants et que, cette période de la vie une fois passée, il faut renoncer à ses pratiques. Il n'en est rien et il n'est pas d'âge qui n'en puisse tirer profit, si chacun d'eux implique des modifications à introduire dans sa mesure et ses procédés. Les vieillards eux-mêmes peuvent faire avec grand avantage des exercices de gymnastique modérée si, surtout, ils y ont été rompus dans leur enfance et s'ils n'y ont jamais renoncé complètement ensuite. Ils peuvent ainsi retarder le vieillissement de leurs muscles et conserver au delà des limites ordinaires une force et une agilité qui les abandonnent presque toujours prématurément. Mais l'enfance est la période de la vie qui implique surtout l'absolue nécessité de la gymnastique.

Sans gymnastique dans l'école, pas de santé, pas de développement régulier, pas de pureté. Elle est un pivot de l'éducation physique et les pays qui ne le comprennent pas et ne l'introduisent pas dans leurs écoles d'une *manière effective et sérieuse*, c'est-à-dire en consacrant à cet intérêt du temps, de l'argent et de la considération, compromettent gravement les intérêts de la race.

Ce reproche peut nous être légitimement adressé et, tandis qu'en Suisse, en Suède, en Hollande, en Allemagne, la gymnastique scolaire a reçu une organisation puissante et qui l'a placée presque sur le même niveau que la culture de l'esprit, elle languit chez nous dans l'indifférence, l'imperfection, l'empirisme et ne figure avec honneur que dans nos programmes. Il n'est que temps d'ouvrir nos écoles publiques et privées à la gymnastique, comme on lui a ouvert nos casernes, et l'intérêt est d'autant plus pressant que nos écoliers étant tous appelés à devenir des soldats, doivent apporter au régiment des muscles exercés et assouplis.

Nous n'avons d'ailleurs, pour prendre la mesure de cet intérêt, qu'à voir ce qui se passe autour de nous. En Hollande, la gymnastique est enseignée partout par des gymnastes diplômés, et de plus des sociétés particulières venant en aide à l'Etat ont créé elles-mêmes des écoles de gymnastique dans diverses villes. En Danemarck l'enseignement de la gymnastique est obligatoire dans les écoles ; un *Institut militaire* y forme des professeurs brévetés qui enseignent la gymnastique scolaire, laquelle, dans beaucoup d'écoles, figure pour trois heures par semaine au nombre des matières de l'enseignement. En Suède, ce berceau de la gymnastique moderne, il existe une académie royale de gymnastique qui forme des médecins se vouant à l'enseignement de la gymnastique médicinale, des gymnastes militaires et enfin des gymnastes pédagogiques. Par une alliance aussi heureuse qu'intelligente, la partie théorique des cours professés dans cette académie embrasse les notions d'anatomie, de physiologie et d'hygiène sans lesquelles, en effet, il n'y a pas de gymnastique rationnelle. Enfin des cours de femmes y sont institués pour préparer des institutrices familiarisées avec la gymnastique particulière qui convient aux filles et destinées à l'enseigner dans les écoles qu'elles dirigeront. Un minimum, par semaine, de trois heures de cours pour les petites classes et de six heures pour les élèves plus grands, est attribué dans les écoles suédoises à l'enseignement de la gymnastique.

Berlin a un établissement analogue, le *Central Turnanstadt*, ou Institut central de gymnastique. On y forme des professeurs en six mois. On trouve de plus dans cette ville une école normale municipale de gymnastique ; chaque école normale (*Schullehrer Seminarien*) a un enseignement de la gymnastique grâce auquel les instituteurs s'initient à cet art ; enfin des cours de gymnastique sont institués pour les maîtres d'école. En Hanovre, en Saxe, dans la Hesse-Darmstadt, etc., l'enseignement de la gymnastique scolaire est largement organisé ; les *Arbeiter vereine* ou associations de travailleurs continuent, dans les cours d'adultes qu'elles ont créés, les traditions gymnastiques de l'école, et la gymnastique y figure pour deux heures par semaine. La Suisse se met à la hauteur de l'Allemagne pour ses institutions d'hygiène scolaire, et elles sont déjà très complètes dans plusieurs cantons. Un des souvenirs les plus agréables que j'aie rapportés de mon voyage est celui d'une leçon de gymnastique de filles donnée devant moi au *Turnplaz* ou gymnase public d'Aarau, en Argovie : une quarantaine de petites filles vives, alertes, rieuses, mais disciplinées, ont exécuté pendant une heure, et en s'accompagnant du chant cadencé, une série d'exercices, d'attitudes et de mouvements, et je ne pouvais trop admirer la souplesse, la grâce et l'animation de ces enfants, que des écoles privées envoyaient, à jours et à heures déterminés prendre ainsi leur leçon de gymnastique.

Où en sommes-nous en fait de gymnastique scolaire ? A des essais isolés, partiels, bien intentionnés sans doute, mais à mon avis, pafaitement insuffisants. Les résultats de l'enquête officielle faite à ce sujet par M. Vernois et de l'enquête officieuse de M. Gallard ont montré qu'on 1868 l'enseignement de la gymnastiqué scolaire n'était guère avancé chez nous.

Sans doute, quelques progrès ont été réalisés depuis cette époque ; mais, si la gymnastique est insuffisante dans les lycées et dans les colléges, elle n'existe guère ailleurs qu'à l'état de projet ou d'aspiration. L'humanité physique s'en va par le cerveau, il n'est que temps de la sauver par les muscles. La gymnastique, comme tant d'autres choses utiles, est dévorée dans l'enseignement par le Minotaure-programme qui absorbe tout et dont l'appétit va toujours croissant. C'est là l'écueil contre lequel la gymnastique scolaire s'est heurtée surtout jusqu'à présent, et je crains bien encore qu'elle ne puisse le tourner. Tant que cet enseignement sera considéré comme superflu, facultatif en quelque sorte et objet de luxe, on ne lui fera pas la place qui lui est nécessaire et ses fruits seront compromis. Il faut surtout rendre la gymnastique attrayante à nos écoliers. Tout travail qui n'a pas l'assaisonnement de l'attrait, « qu'on n'ensucre pas », comme disait Montaigne, ennuie les enfants et ne leur profite guère ; cela est vrai de la gymnastique comme du travail d'esprit Or les exercices musculaires ont encore dans nos colléges un faux air de devoir, si ce n'est de pensum, qui leur fait tort ; on s'y soustrait quand on peut, et j'ai vu des élèves marchant au trapèze en rechignant et avec l'entrain de gens qui vont à la potence. La spontanéité par l'attrait et par l'émulation sont les pivots d'une gymnastique scolaire qui veut être efficace. Les exercices d'ensemble y pourvoient, et, si l'on y joint en même temps le chant rhythmé, qui développe la poitrine, on en fait un délassement aussi salubre qu'agréable.

En somme, la gymnastique scolaire semble entrer dans une période de rénovation. La loi est bonne, les résultats de son application ne peuvent manquer d'être favorables, et il faut que la flagrante infériorité dans laquelle nous sommes encore à ce point de vue disparaisse au plus tôt. N'oublions pas que l'Allemagne, au sortir de ses désastres, s'est mise résolument à faire du gymnase en 1813, sur l'inspiration prévoyante de Jahn, qui voyait un moyen de salut national dans ces pratiques qui fortifient, aguerrissent et virilissent en même temps. Nous avons perdu du temps, cherchons à le regagner.

FONSSAGRIVES.

Choses & Autres

***

Une jeune femme en deuil passe sur le boulevard.

Quelqu'un dit à Calino :

— C'est sans doute une jeune veuve. Ne trouvez-vous pas, avec moi, que c'est charmant de voir passer une jeune veuve ?

Calino avec conviction :

— Pas la sienne !

***

Dans une battue nocturne, une ronde de police arrête un individu porteur d'un paquet scabreux et d'une physionomie aventureuse.

— D'où vient ce lopin ? demande le chef de ronde.

— Ce sont des amis qui se sont cotisés pour me l'offrir.

— Que contient le paquet ?

— Six tiges de bottes et une fourchette d'argent.

— Que prétendez-vous faire des tiges de bottes ?

— Des tripes à la mode de Caen.

— Et de la fourchette ?

— La fourchette..... c'est pour les manger

Adresses Industrielles & Commerciales

Entreprise de Peinture, Décors et Vitrerie

LÉON BONNAVE-CLIQUET

RUE DU PAYS, ROUBAIX

Système perfectionné pour verandahs et lanternaux

Confections

Au Palaisde Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confections pour hommes*.

Epiceries-Comestibles

OUDART-FLORIN, rue Inkermann 6 à Roubaix.

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

Lithographie

Impressions commerciales : Factures mémorandums, entêtes de lettres, lettres mortuaire, part pour mariages et naissances Alfred REBOUX, rue Neuve, Roubaix, 17

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames.

Pharmacie

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26, et 28

Henri DENIAU, architecte indusrielle rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux Bouteilles et bouchons.

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1406

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY

BONNAVE-PECQUEUR,

rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)

Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en pomb. Tambours pour métiers.

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14 Salon de coiffures. — Parfumerie

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 28 Février, 6 heures soir.

Huile de colza		**Farines 8 marques**	
Disponible	79 25 50	Courant	68 85 ..
Courant	79 75 ..	Mars	69 . .
Mars	79 25 .	Mars-Avril	69 25 ..
Avril	79 75	4 de mars	69 .. ..
4 de mai	81 50 25	Mai-Juin	68 .. .
4 derniers	82 75 ..	4 de mai	66 75 67
Huile de lin		**Farines supérieures**	
Disponible	71 25 ..	Courant	69 25 ..
Courant	71 25	Mars	69 . ..
Mars	71 71 25	Mars-Avril	68 . ..
Avril	71 50 75	Mai-Juin	68 .. ..
4 de mai	72 72 50	4 de mai	67 66 75
4 derniers	71 50 72	M. Darblay.	70 .. .
Spiritueux		**Blés**	
Disponible	75 72 .	Courant	34 10 .
Courant	75 72 ..	Mars	33 75 ..
Mars	72 50 ..	Mars-Avril	33 50 ..
Avril	72	4 de mars	32 25 ..
4 de mai	70	Mai-Juin	31 25 ..
Sucres		4 de mai	31 60 ..
N° 10/13 cour.	58 50 .	**Seigles**	
N° 7/9 d.	64 50 ..	Courant	22 50
Blanc 3 disp.	68 68 12	Mars	22 75 23
Courant	68 25 12	Mars-Avril	23 .. ..
Mars-Avril	68 25 37	4 de mars	23 . ..
4 de mai	67 75 68	Mai-Juin	23 25 ..
Raffinés 145 50 à 146 50		4 de mai	22 25 ..

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

28 Février — 6 heures soir

Huile colza en f. d.	79 25	Esprits	73 . ..
id. en tonnes	81 25	Farines 8 m.	64 .. ..
id. épurée	90 25	Supérieure	69 25 ..
Huile de lin en f. d.	71 25	Suif	80 .. ..
id. en tonnes	73 25	Cafés Java	235
Suc. 7/9 disp.	64 50	Ceylan	210
id. 10/13 d.	58 50	Haïti	210
id. blanc 3 c.	67 75	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	145 50	Cacaos Para	1[illegible]0
id. belle sorte	146 50	Guayaquil	[illegible]
Certific. de sortie	73 75	Haïti	[illegible]0
Mélasse de fab.	[illegible] 50	Trinité	[illegible]
id. raffinerie	18	Carraque	200 à 400

PARIS, 28 Février. — *Dépêche de 2 heures.*

Huile de colza.		Mars-Avril	68 50
Courant	79 75	4 de mai	68 »»
Mars	79 25	4 d'octobre	»» »»
4 de mai	81 50	Raffinés 145 »» à 147 50	
4 derniers	82 75	**Farines 8 marque**	
Huile de lin.		Courant	69 »»
Courant	71 25	Mars	69 »»
Mars	71 75	Mai-Juin	68 »»
4 de mai	72 50	4 de mai	67 »»
4 derniers	72 »»	**Blés**	
Spiritueux		Courant	34 10
Courant	73 25	Mars	33 75
Mars	73 50	Mai-Juin	32 25
Avril	72 »»	4 de mai	31 60
4 de mai	70 »»	**Seigles**	
Sucres roux		Courant	22 50
10/13	58 50	Mars	22 »»
7/9	64 50	Mai-Juin	23 25
Sucres blancs		4 de mai	22 25
Courant	68 »»	Marq. Darblay	70 »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 28 février
Crespin-l. Anzi.	40	... ...
Marly. . . .	135 ..	... ...
Annœullin . .	18 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	1010 ..	....

Sucres et Alcools	COTE OFFICIELLE — Cours p.	Cours du 28 Février — Offe	Dem
Sucre ind. bl. b. n° 3	72 »» »»	»» »» »»	»» »»
— n° 10/13 (38 d.)	57 »» »»	57 »» »»	»» »»
— n° 7/0 (88 deg.)	63 »» »»	63 »» »»	»» »»
— n° 12/20 (88 d.)	47 »» »»	»» »» »»	»» »»
— dogré à 1 fr. 25			
— pain 6kil. n° 1	153 »» »»	153 »» »»	»» »»
3/6 fin disponible.	74 50 »»	»» »» »»	»» »»
— conrant.	74 50 »»	»» »» »»	»» »»
Betteraves dispon.	73 73 50	»» »» »»	»» »»
— courant	54 50 55	»» »» »»	»» »»
Mélasse, disponib.	76 »» »»	75 50 »»	»» »»
— 4 premiers	69 »» »»	»» »» »»	»» »»
— 4 d'été	70 50 »»	»» »» »»	»» »»
— 4 derniers.	62 50 »»	»» »» »»	»» »»
— 2 prochain	76 »» »»	»» »» »»	»» »»

MARCHÉ AUX GRAINS DE LILLE

du 25 février 1880.

Quant. 867 sacs de 1 hect. (prix moyen)	23 77
id. 236 sacs id. id.	21 15
Prix extrêmes du blé blanc.	18 à 27
id. du blé macaux	18 à 23 »»
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.	44 »»

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Bailleul, Arras).

Blé blanc	23 07
Blé macaux	20 90

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 28 février.

La réponse des primes s'est faite aux plus bas cours du mois contrairement aux espérances que la fin de la Bourse d'hier et surtout la séance du soir du marché libre avaient permis de concevoir. Toutes les primes vendues fin février ayant été abandonnées, il s'est trouvé un trop plein de rentes, et l'on est tombé de 116 15, cours de la réponse, à 115 82 1/2 ; le 3 0/0 a fermé à 82 10, et l'Amortissable à 83 72 1/2. La liquidation paraît toutefois devoir s'accomplir sans difficultés ; les reports sont jusqu'à présent à meilleur marché qu'à la précédente liquidation.

Les Fonds d'Etat étrangers ont contrasté par leur tenue avec la faiblesse de notre 3 0/0, preuve évidente que le mouvement de recul d'aujourd'hui est dû exclusivement à une situation de place ; on a baissé de 1/8 seulement sur le 5 0/0 Russe 1877 à 89 7/16, sur l'Oriental à 60 7/16 et il y a même reprise de 1/16 sur le Florin en or à 73 13/16 et sur le Hongrois à 86 3/4 ; il y a également une légère amélioration sur les Unifiées égyptiennes à 286 fr. et sur les Privilégiées à 432.

Les Consolidés anglais, un peu faibles d'abord, se sont ensuite relevés aux environs de leurs cours d'hier ; le 5 0/0 Italien a suivi notre 5 0/0 dans son mouvement de recul ; il est tombé à 80,80. Le 5 0/0 Turc était faible à 10,67 1/2.

Les Chemins Autrichiens à 585 et les Lombards à 196 finissent, comme les autres valeurs allemandes, à peu près sans changement. Les Chemins Espagnols étaient calmes, le Nord de l'Espagne à 302,50, le Saragosse à 340.

Les actions du Canal de Suez que la spécul